

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Boite_016 | Préparation des Anormaux](#)[Collection Boite_016-2-chem | R. \[révolution?\] Item L'Assemblée législative et la commune essaient d'arrêter les massacres \[bis\]](#)

L'Assemblée législative et la commune essaient d'arrêter les massacres [bis]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb016_f0176

SourceBoite_016-2-chem | R. [révolution?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Bræsch.

Acte 1^{re} du 10 juil. 174.

114. Les actes que suivent devant
les magistrats du royaume.

Famille de Paris n° de 3 serv.

"Des soldats qui se formaient sous le d'Abbaye, le
veut y au temps des commissaires; un Juif renvoie et
dit que le peuple l'a envie d'envoyer au rapport-congrès et
obtient qu'il appelle à la fin: "Ne voulons pas être morts,"
et il dit M. "Ne tenez pas monsieur d'Abbaye qui est toujours
intimé de ce demander, et il ne donne pas d'autre réponse
que perd."

M. Billaud-Venner, veul que ce service à communiquer
au d'Abbaye, chargé de procurer les révoltes et de faire
perdre la bonne relation à Paris du 10. Un membre
s'indigne de cette proposition et dit que si le conseil ne peut
rien, il ne doit rien faire. Le conseil adopte monsieur d'Ab.
Billaud et demande que 2 commissaires se rendent sous
le corps royal et que l'un d'eux devienne maire et l'autre membre
numéro deux pour accompagner ceux du conseil et veiller que
le peuple n'oublie pas. *

BnF
MSS

... "Les plaintes envoyées au CA. N. par l'habit du moins,
annoncent qu'il est en son nom le 12 (174). La veille de
l'insurrection demande le serment du général de Paris.
Un membre répond que les armes doivent être envoyées
aux frontières et que le citoyen de Paris devrait
s'armer de rigueur (Appel).

M. Monner : "Les cœurs que je suis envoi à l'Abby, n'ont pas de similité accidentelle à comprendre. Le rouge a méconnu leur rôle et celle de l'A.D.; le jaune a coulé et ne réussit pas à sauver la malheureuse Richard; le bleu réussit; j'aurai voulu écrire 1917 mais mes collègues m'ont interdit."

M. Tellier : "Puisque le rouge est dom, faut-il demander de la représentation de certains et de "les immortels", il ne réussit à détrouper" (Antoine).

M... "Je sauverai Richard qui va tenter son bonheur, je demande que le rouge puisse être méconnu dans les autres batailles et que ni moi non plus sur mission."

On annonce que le moins méritant des hommes aux armes sont malades; ils apprendront à bout de bras; et que si aucun est d'abord guéri alors que des F.S. apprendront au malade de se battre qui n'est pas signé.

Ainsi que je sais, personne n'a été qu'il ne importe quellement blessé ou mort au cours de l'opération."